

Solutions de la SCHL pour le développement de logements abordables

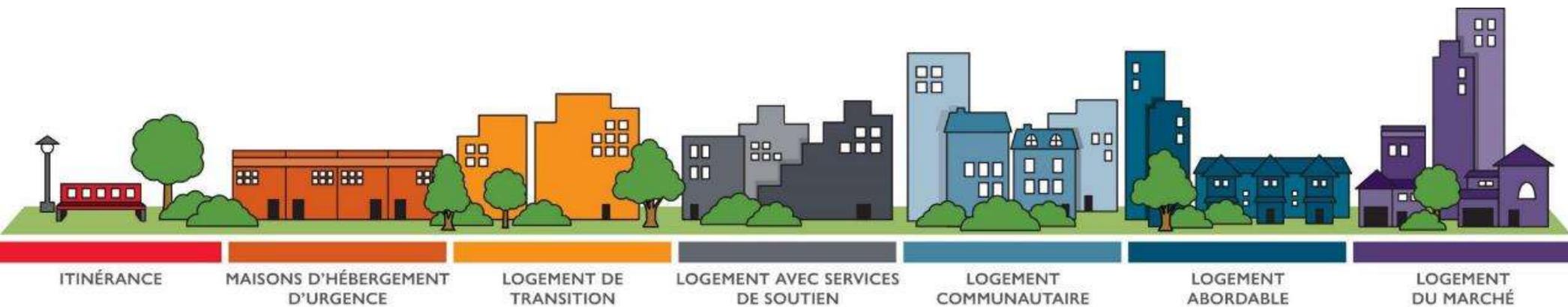
Canada



Aspiration de la SCHL

D'ici 2030, tout le monde
au Canada pourra se payer
un logement qui répond à
ses besoins.

Continuum du logement



**Offres
de la SCHL**



**Financement
initial**



Aperçu

**Contributions non
remboursables**

_____ et/ou _____

Prêts sans intérêt

Volet Construction de logements

Une contribution pouvant atteindre 150 000 \$
Un prêt sans intérêt pouvant atteindre 350 000 \$

Exemples d'activités

Analyse de marché
Plans et devis
Analyse environnementale
Analyse de besoins
Plan d'affaires



Permis de construction
Modélisation énergétique
Estimé de coûts
Frais professionnels

Centre Metchilde

Gatineau, Québec



**Fonds national de
co-investissement
pour le logement**



Bénéfices

Prêts à faible
taux
d'intérêt

Période
d'amortissement
allant jusqu'à
50 ans

Prêts jusqu'à
95% des
coûts

Coefficient de
couverture
de dette
minimale

Contributions
jusqu'à 40%
des coûts

Exigences relatives aux projets



**Au moins 5 logements
ou places**



**Usage principalement
résidentiel**



**Répondre aux exigences
minimales en ce qui concerne :**
les partenariats, la viabilité
financière, l'abordabilité,
l'efficacité énergétique et
l'accessibilité.



Résidences E.L.A.N.

Laverlochère-Angliers, Québec



YOU Housing First Youth Shelter

London, Ontario



**Financement
de la construction
de logements
locatifs**



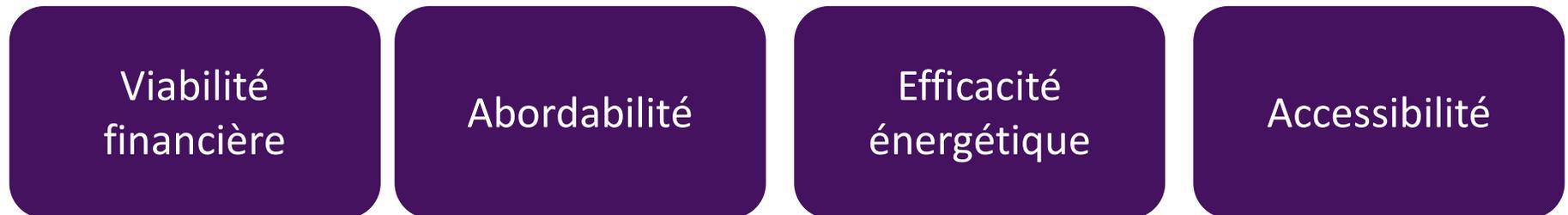
Ensembles admissibles

APPARTEMENTS ORDINAIRES

Cela exclut les types de logements spécialisés, tels que les résidences pour personnes âgées, les ensembles de chambres individuelles et les logements pour étudiants.

Facteurs d'admissibilité minimaux

RÉSULTATS SOCIAUX



Les emprunteurs doivent démontrer leur **engagement envers l'abordabilité des logements pendant au moins 10 ans** à compter de la première occupation suivant le prêt de la SCHL.

13 Sanders Street

Tillsonburg, ON



Webber Greens

Edmonton, AB



**Assouplissements
de l'assurance
prêt hypothécaire
pour le logement
abordable**



Rapport prêt-valeur/coût et coefficient de couverture de la dette

	Construction de logements	Ensemble existant
RPC/RPV maximal – Espaces résidentiels	RPC maximal de 95 %	RPV maximal de 85 %
RPC/RPV maximal – Espaces non résidentiels	RPC maximal de 75 %	RPV maximal de 75 %
CCD pour immeubles d'appartements ordinaires (sans égard à la durée du prêt)	1,10	1,10
Autres modèles d'hébergement (chambres individuelles, logements avec services de soutien, résidence pour personnes âgées)	1,20	1,20
Espace non résidentiel	1,40	1,40

Pour plus d'information



Nom : Etienne Pinel

Courriel : epinel@schl.ca

Téléphone: 418-649-8084



